

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Catégorie d'action "A (USD)"

BNP PARIBAS EASY VOLATILITY ARBITRAGE US UCITS ETF compartiment de la SICAV - THEAM EASYETF (FR0011528348)

THEAM, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du Compartiment est d'offrir aux actionnaires une performance absolue par le biais d'une stratégie sur la volatilité implicite de l'indice S&P 500 - code Bloomberg : SPTR500N index, déduction faite des frais de gestion, de fonctionnement et des coûts de structuration. Cet objectif sera atteint en reproduisant à la hausse comme à la baisse la performance de l'indice de stratégie BNP Paribas Volatility Arbitrage US ER Index, publié en USD (« l'Indice de Stratégie »). Dans des conditions de marché extrêmes et dès que le niveau de la Value at Risk (« VaR ») dépasse son niveau cible de 18%, l'exposition à l'Indice de Stratégie sera ajustée à la baisse. La réduction de l'exposition à l'Indice de Stratégie se fera par palier. La nouvelle exposition à l'Indice de Stratégie sera alors inférieure ou égale au niveau cible de 18% imposé par le modèle de la VaR. De par l'application du modèle de la VaR, l'exposition à l'Indice de Stratégie variera entre 0 et 100%.

Caractéristiques essentielles du Compartiment :

- Le Compartiment est exposé à l'Indice de Stratégie. La performance de l'Indice de Stratégie est obtenue au moyen d'un portefeuille de positions « longues » ou « short » déterminées par l'application d'un mécanisme quantitatif d'allocation réajusté quotidiennement selon un algorithme déterminé visant à tirer profit de la structure par terme de la volatilité (structure en « contango » ou en « backwardation »). Une description exhaustive, la méthodologie complète de construction de l'Indice de Stratégie ainsi que sa composition après rebalancement sont disponibles sur le site <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com>.

- L'actif du Compartiment pourra être composé d'instruments financiers (actions de sociétés françaises de tous secteurs et/ou européennes et instruments de taux obligataires et/ou monétaires). Les instruments de taux obligataires et/ou monétaires bénéficient lors de leur acquisition d'une notation minimale A-3 (Standard & Poor's) ou P-3 (Moody's) ou à défaut d'une notation « long term investment grade » ou d'une notation interne à la société de gestion qui répond à des critères équivalents.

Le Compartiment s'expose à la performance de l'Indice de Stratégie au travers d'un contrat financier (méthode de réplique synthétique).

Autres informations :

- Détail des actifs traités : contrats financiers (swap). Par l'intermédiaire des contrats financiers, le Compartiment sera synthétiquement exposé à l'évolution de la volatilité du marché actions américain à travers l'Indice de Stratégie.

- Durée d'investissement recommandée de 4 ans minimum.

- Classification : OPCVM « diversifié »

- Affectation des sommes distribuables : capitalisation.

- La valeur liquidative de l'action USD est calculée en dollars américains (USD). L'actif du Compartiment est libellé en USD.

- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : calculée quotidiennement, à la condition que le marché sous jacent de l'Indice de Stratégie, et le marché de cotation du Compartiment, soient ouverts.

- Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions sur le marché primaire chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 16h30 et les vendre sur le marché secondaire pendant l'ouverture des places de cotation et sous réserve que les teneurs de marché soient en mesure d'animer le marché.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

• Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

• La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

• **Risque de contrepartie**: lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

• **Risque de crédit**: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

• **Risque lié à l'utilisation d'instruments financier à terme**: Nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré pour permettre de répliquer la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements ou même à une résiliation de l'instrument, qui pourrait influencer sur la valeur liquidative.

• **Risque de liquidité**: Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Marché Primaire (participants autorisés)	
Frais d'entrée maximum (Non acquis à l'OPCVM)	3,00%
Frais de sortie maximum (Non acquis à l'OPCVM)	3,00%
Marché Secondaire (tous investisseurs)	
Frais d'entrée maximum (Non acquis à l'OPCVM)	0,00%
Frais de sortie maximum (Non acquis à l'OPCVM)	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,50% ^(*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiquent un maximum pour les souscriptions/rachats en numéraire sur le marché primaire pour les participants autorisés. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son intermédiaire financier le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

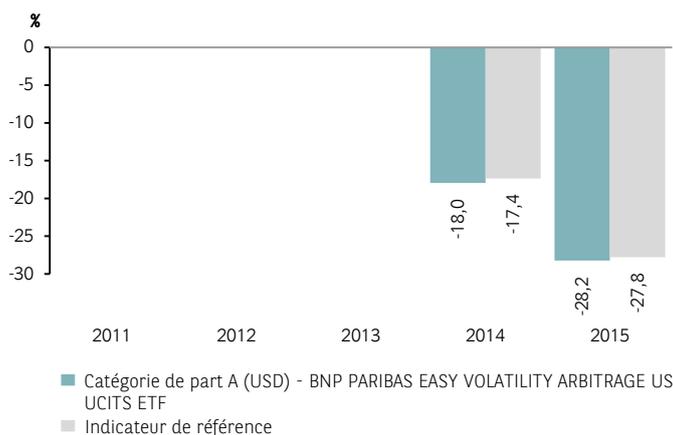
Les conditions applicables aux achats et aux ventes sur le marché secondaire sont celles applicables sur ce marché et de votre intermédiaire. Il ne vous est pas appliqué de commissions de rachat, ni de souscription. Les frais d'intermédiation que vous pourriez payer dépendent de l'intermédiaire utilisé (exécution, conservation...).

^(*) L'évaluation des frais courants se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent clos en décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les commissions de surperformance ;
- Les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du compartiment, consultable via le site Internet www.bnpparibas-ip.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- La catégorie d'action a été lancée le 24 septembre 2013 ;
- Les performances passées ont été évaluées en USD.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- Place de cotation : NYSE Euronext Paris
- Ce document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) décrit un compartiment de la SICAV THEAM EASYETF, le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la SICAV identifiée en tête du document.
- La responsabilité de THEAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du compartiment sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: THEAM TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09. E-mail : THEAM.sales.support@bnpparibas.com.
- Le cours de l'action de la SICAV est disponible sur le site Internet www.bnpparibas-ip.com.
- Pour obtenir des informations relatives aux autres actions du compartiment, vous pouvez vous référer au prospectus du compartiment.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de ce compartiment peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

Le compartiment a été agréé en France et est réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

THEAM une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers en France (numéro d'enregistrement 04000048).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2016.



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change